

Un événement



LA CONVENTION 2022 DES AVANTAGES SOCIAUX

REMUNERATION

23^e
ÉDITION

Présidée par **Caroline CHANAVAS**,
Executive VP RH - NAVAL GROUP
Lauréate de Binômes PDG DRH 2022

Invité d'honneur :
Thibault LANXADE
PDG - GROUPE LUMINESS

**CHAOS SANITAIRE, GÉOPOLITIQUE ET DÉMOCRATIQUE,
DU C&B « BENEFITS » AU C&B « SOCIÉTAL » ?
Une lourde responsabilité !**

LES 7 ET 8 JUIN 2022

2 jours de formation à la carte
Paris VII^e - La Maison des Polytechniciens - **Métro Solferino**

- Actualités juridiques : Impacts de la réforme de la santé au travail,
- Égalité professionnelle et index, Encadrement du télétravail, Loi climat...
- Perspectives de réformes en droit social liées au nouveau mandat présidentiel
- La réforme des retraites
- Le parcours de santé mentale à réinventer
- Le Désengagement de la sécu
- Comment introduire la RSE dans les packages de rémunération ?
- De la boîte à outil à la trousse d'urgence : Prime Macron, Complémentaire Santé, Actionnariat salarié, intéressement/participation/dividende salarié
- Face aux crises, à la mondialisation totale du marché de l'emploi, comment réinventer le modèle social français ?
- La crise démocratique s'invite dans l'entreprise : vers une crise de responsabilité

AVEC NOTAMMENT :

- Caroline CHANAVAS**, Executive VP RH – NAVAL GROUP
Thibault LANXADE, Président directeur général – GROUPE LUMINESS
Nathalie BERTHELOT-BRIDAY, Directrice Rémunérations, Relations Sociales, Avantages Sociaux – NEXITY, Présidente – ORAS
Marie WACQUEZ, Responsable rémunérations et avantages sociaux – UCPA
Nicolas CAILLOT, Vice-Président Benefits – AIR FRANCE KLM
Catherine LEROY, Directrice épargne salariale et retraite – AMUNDI
Marianne BINST, Directrice Générale – SANTECLAIR
Alain GUEGUEN, Président d'honneur – ORAS
Céline LE MONTAGNER, HR efficiency director – ADISSEO
Anne CHATELET-ESTOURNES, Directrice du développement commercial – AMUNDI
Franck SALZET, Global Compensation & Benefits Manager – NEMERA
Samuel RAOUL, Directeur Retraite Collective – CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCES
Stanislas de GERMAY, Responsable de projets actionnariat salarié – ESSILOR
Grégory SIESSE, Directeur partenariats et projets stratégiques – AMUNDI
Maud MERCIER, Senior Director Integrated & Global Solutions – WTW
Pascal DI COSTANZO, Total reward manager – JACOBS DOUWE EGBERTS
Sophie LEBEAU, Secrétaire générale Epargne salariale – AMUNDI
Alexis MANSO, Head of C&B – OVH CLOUD
Mélanie BIRGÉ, Head of Health & Benefits France – WTW
Stéphanie LE MEN-TENAILLEAU, Avocat associé – GALAHAD
Ludovic ZAPPELINI, Responsable rémunérations et avantages sociaux – SANEF
Marie-Anne COUSIN RENIE, Directeur de programme – MALAKOFF HUMANIS
Ka-Yin MA, Total rewards – TECHNICOLOR
René THOMAS, Membre – ORAS
Romain THIESSET, Avocat Associé – CAPSTAN AVOCATS
Julien VENTURINI, Consultant Manager Grands Comptes, Health & Benefits – WTW
Alban CASTAING, Cofondateur – JEEKAN
Marie-Céline PLOURIN, Directrice de la R.S.E – EDENRED FRANCE
Mehdi KHALED, Directeur Employee Benefits – WTW

LE GRAND DÉBAT :

Chaos sanitaire, géopolitique et démocratique, du C&B « Benefits » au C&B « Sociétal » ? Une lourde responsabilité !

ATELIER A : Épargne Retraite d'entreprise : bilan de la loi PACTE, 2 ans après... Enseignements, bonnes pratiques, nouveaux dispositifs (PER d'entreprise collectif et obligatoire, nouvel article 39)...

ATELIER B : 2022 : Objectifs Benefits, expérience salarié et dialogue social !

AVEC LE CONCOURS ET L'EXPERTISE DE NOS PARTENAIRES

Amundi | Épargne Salariale & Retraite

Ius Laboris France Global HR Lawyers
Capstan Avocats

malakoff humanis
SANTÉ - PREVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE

SANTÉCLAIR | mon espace santé

wtw

Edenred

By **GROUPE RH&M**



Si nous devons expliquer le contexte dans lequel nous évoluons tous ces dernières années, les mots qui nous viendraient à l'esprit sont certainement « incertitude » et « adaptation ». « Incertitude » due à la crise sanitaire qui reste présente dans notre quotidien, couplée au conflit récent qui se poursuit et dont les impacts dans notre économie ne cessent de s'amplifier. « Adaptation » parce que nous devons, en tant que C&B, ajuster nos propositions et développer des solutions pour continuer à motiver nos équipes et attirer les talents, en fonction des impacts de cette crise sur l'activité de nos entreprises respectives.

Nous sommes, plus que jamais, au cœur de la stratégie sociale de l'entreprise, et devons accompagner la Direction générale face aux nouvelles contraintes sociales liées à la hausse de l'inflation, afin de maintenir le niveau de pouvoir d'achat des collaborateurs. Au-delà de la problématique du niveau des salaires, se pose la question de la valorisation de certains avantages sociaux ayant toujours existé qui constituent aujourd'hui un vrai gain en matière de pouvoir d'achat, comme le niveau de prise en charge des frais de santé. Ce contexte d'incertitude a aussi des conséquences sur l'équilibre des salariés, malmenés par ces crises successives et dont le niveau d'absentéisme et de stress a rarement été aussi élevé. Comment faire pour maintenir un collectif dans ces conditions ? Comment retrouver la motivation et

l'engagement des équipes ? Quels outils pouvons-nous utiliser pour piloter l'absentéisme et accompagner au mieux les collaborateurs de nos structures ? Nous sommes tous confrontés à ces questions au quotidien et notre rôle est d'y apporter les réponses les plus adaptées selon la situation.

Face à cette crise, les entreprises s'adaptent. Nous prenons tous conscience des conséquences de nos comportements sur le climat et la société. La logique RSE n'est plus un phénomène de mode, elle s'impose comme un indispensable, et nous, C&B, sommes acteurs dans cette démarche.

Réduire l'emprunte carbone grâce au travail hybride ou à la mobilité durable, devenir plus inclusif en ne valorisant que les compétences pour accroître la performance, développer une politique de qualité de vie au travail différenciante, tels sont les défis de notre quotidien. Retrouvons-nous pour échanger sur nos pratiques et soyons acteurs dans cette période d'incertitude !

Nathalie BERTHELOT-BRIDAY, Directeur rémunérations, relations sociales et avantages sociaux – NEXITY

Mardi 7 juin 2022

9h00 - 9h20

ALLOCUTION D'OUVERTURE

CAROLINE CHANAVAS, Executive VP RH – NAVAL GROUP

reçue par **NATHALIE BERTHELOT-BRIDAY**, Directrice Rémunérations, Relations Sociales, Avantages Sociaux – NEXITY, Présidente – ORAS

9h30 - 10h30

Conférence

1) AVANTAGES SOCIAUX : TENDANCES 2022/2023

2022, ANNÉE PRÉSIDENTIELLE, LE TOURNANT !

- Actualités juridiques : Impacts de la réforme de la santé au travail
- Égalité professionnelle et index, Encadrement du télétravail, Loi climat...
- Perspectives de réformes en droit social liées au nouveau mandat présidentiel
- La réforme des retraites
- Une politique de rémunération tournée vers le maintien du pouvoir d'achat

Intervenants

Romain THIESSET, Avocat Associé – CAPSTAN AVOCATS

Grégory SIESSE, Senior Advisor Direction Epargne Salariale et Retraite – AMUNDI

Julien VENTURINI, Consultant Manager Grands Comptes, Health & Benefits – WTW

Animé par

Alain GUEGUEN, Président d'honneur – ORAS

10h30 - 11h00

Pause

11h00 - 11h45

2) PRÉVOYANCE ET COMPTE DE PRÉVOYANCE : DÉRAPAGE INCONTRÔLÉ ?

L'ABSENTÉISME, LE FLÉAU DU DRH ET C&B : LE RISQUE DU GLISSEMENT VERS LA LONGUE DURÉE

- Allongement de l'âge de la retraite
- Les aspects psychologiques au sortir de la crise sanitaire
- Comment favoriser le retour à l'emploi
- Le parcours de santé mentale à réinventer
- Le Désengagement de la sécu

Intervenants

Marie-Anne COUSIN RENIE, Directeur de programme – MALAKOFF HUMANIS

Franck SALZET, Global Compensation & Benefits Manager – NEMERA

Pascal DI COSTANZO, Total reward manager – JACOBS DOUWE EGBERTS

Marianne BINST, Directrice générale – SANTECLAIR

Animé par

Romain THIESSET, Avocat Associé – CAPSTAN Avocats

<p>11h45 - 12h30</p> <p>Intervenants</p> <p>Animé par</p>	<p>3) C&B, RSE, UN LIEN À CONSTRUIRE ? UN SUJET QUI MET TOUT LE MONDE D'ACCORD... DÈS LORS QUE CELA CONCERNE LES AUTRES ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mobilité durable en entreprise : Par où commencer ? • Comment introduire la RSE dans les packages de rémunération ? • Un besoin de changement, une qualité de vie avant tout ! • Comment recréer du collectif ? face à l'individualisation galopante ? • Épargne salariale : les outils pour une épargne responsable <p>Ludovic ZAPPELINI, Responsable rémunérations et avantages sociaux – SANEF Marie WACQUEZ, Responsable rémunérations et avantages sociaux – UCPA Alban CASTAING, Cofondateur – JEEKAN Anne CHATELET-ESTOURNES, Directrice du développement commercial – AMUNDI Marie-Céline PLOURIN, Directrice de la R.S.E – EDENRED France Maud MERCIER, Senior Director Integrated & Global Solutions – WTW</p> <p>René THOMAS, Membre – ORAS</p>
<p>12h30 - 14h00</p>	<p>DÉJEUNER</p>
<p>14h00 - 14h20</p> <p>Intervenants</p>	<p>4) KEYNOTE : L'AVENIR DU DIVIDENDE SALARIÉ</p> <p>Thibault LANXADE, Président directeur général – Groupe LUMINESS</p>
<p>14h20 - 15h30</p> <p>Intervenants</p> <p>Animé par</p>	<p>5) POUVOIR D'ACHAT ET PARTAGE DE LA VALEUR : L'ALFA ET L'OMEGA 2022 UN CONTEXTE INÉDIT : LE RETOUR DE L'INFLATION DURABLE ET D'UN MARCHÉ DE L'EMPLOI SOUS HAUTE TENSION ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rester compétitif et attractif à l'heure de la grande démission • Comment répondre à l'urgence sans sacrifier l'avenir ? • L'éternelle schizophrénie de C&B : le court terme vs le long terme • De la boîte à outil à la trousse d'urgence : Prime Macron, Complémentaire Santé, Actionnariat salarié, intéressement/participation/dividende salarié • Renforcer la pédagogie/communication salarié • L'heure du marketing benefits a sonné <p>Céline LE MONTAGNER, HR efficiency director – ADISSEO Sophie LEBEAU, Secrétaire générale Epargne salariale – AMUNDI Stanislas de GERMAY, Responsable de projets actionnariat salarié – ESSILOR Marianne BINST, Directrice Générale – SANTECLAIR</p> <p>Stéphanie LE MEN TENAILLEAU, Avocat associé – GALAHAD</p>
<p>15h30 - 16h00</p>	<p>Pause</p>
<p>16h00 - 17h30</p> <p>Intervenants</p> <p>Animé par</p>	<p>LE GRAND DÉBAT : CHAOS SANITAIRE, GÉOPOLITIQUE ET DÉMOCRATIQUE, DU C&B « BENEFITS » AU C&B « SOCIÉTAL » ? UNE LOURDE RESPONSABILITÉ !</p> <ul style="list-style-type: none"> • La crise démocratique s'invite dans l'entreprise : vers une crise de responsabilité • I am an anarchist, « use the best, use the rest » : la nouvelle devise du C&B • Au-delà du « télétravail » réinventer le collectif du XXI^{ème} siècle : une urgence de salubrité publique • Face aux crises, à la mondialisation totale du marché de l'emploi, comment réinventer le modèle social français ? • Dans ce contexte, le C&B, le personnage clé <p>Nathalie BERTHELOT-BRIDAY, Directrice rémunérations relations sociales et avantages sociaux – NEXITY Caroline CHANAVAS, Exécutive VP RH – NAVAL GROUP Alexis MANSO, Head of C&B – OVH CLOUD Catherine LEROY, Directrice épargne salariale et retraite – AMUNDI Romain THIESSET, Avocat associé – CAPSTAN AVOCATS Nicolas CAILLOT, Vice-Président Benefits – AIR France KLM</p> <p>Mélanie BIRGÉ, Head of Health & Benefits France – WTW</p>

Mercredi 8 juin 2022

De 9h00 à 12h30

ATELIER A :

ÉPARGNE RETRAITE D'ENTREPRISE : BILAN DE LA LOI PACTE, 2 ANS APRÈS... ENSEIGNEMENTS, BONNES PRATIQUES, NOUVEAUX DISPOSITIFS (PER D'ENTREPRISE COLLECTIF ET OBLIGATOIRE, NOUVEL ARTICLE 39)...

Nouveau design de l'épargne retraite pour les dirigeants, les cadres et les salariés

- La loi PACTE a-t-elle donné un coup de booster à la mise en place de dispositifs d'épargne retraite entreprise type PER COL, PER O dans les entreprises ?
- Où en sommes-nous de la transformation des anciens dispositif (PERCO, ART83) ?
- Pourquoi est-il important de transformer le PERCO en PER collectif avant le 31/12/22 ?
- Quelles sont les grandes tendances en matière d'épargne retraite d'entreprise ?
- En quoi offrir un cadre pour la retraite devient un critère d'attractivité de talents et de motivation des salariés ?
- Quid du nouveau dispositif de retraite chapeau (Article L.137-1) ?

Intervenants

Samuel RAOUL, Directeur Retraite Collective – CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCES
Anne CHATELET-ESTOURNES, Directrice du développement commercial – AMUNDI

12h30 - 14h00

DÉJEUNER

14h00 - 17h30

ATELIER B :

2022 : OBJECTIFS BENEFITS, « EXPÉRIENCE SALARIÉ » POUR PACTE SOCIAL RENOUVELÉ !

Sur fond d'inflation, de guerre des talents et de crises graves et successives, le contexte donne l'avantage au développement des benefits pour apporter les réponses adéquates aux salariés. Ainsi le champ des benefits ne cesse de s'élargir pour offrir aux C&B un « terrain de jeu » toujours plus grand.

Aussi dans cet atelier il conviendra de répondre à ces nouveaux enjeux :

- Apaiser, réconcilier et redonner du sens au collectif
- Contribuer à repenser les packages pour répondre au sujet du pouvoir d'achat
- Création et partage de la valeur au cœur des réflexions
- Rendre plus compréhensible les stratégies rewards
- Réinventer ses formules package /attraction/rétention
- L'équité au cœur du pacte social 2022

Intervenants

Ka-Yin MA, Total Rewards – TECHNICOLOR
Mehdi KHALED, Directeur Employee Benefits – WTW
Romain THIESSSET, Avocat Associé – CAPSTAN Avocats

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner dûment complété au GROUPE RH&M,

- Par courrier au Service Clients 35 rue Boileau 75016 PARIS
- Par Fax au 01 46 51 00 15, par mail à aureore.saladin@groupe-rhm.com

Inscriptions et renseignements : **Aurore SALADIN** - Tél : 01 47 43 15 63

LA CONVENTION 2022
DES AVANTAGES
SOCIAUX

Nom et Prénom du participant :

Fonction :

Société : Effectif :

Activité :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Fax : Portable :

Email (merci d'écrire très lisiblement) :

Nom et prénom du responsable de formation :

Interlocuteur et adresse de facturation :

.....

TARIFS

INSCRIPTION au Pack GLOBAL ORAS : 2920€ HT (3504€ TTC) au lieu de 4200€ (5040€ TTC)

Ce prix comprend :

La participation aux 2 jours de la Convention des Avantages Sociaux (juin 2022) - Valeur : 1250€ HT (1500 € TTC)

La participation aux 3 jours de la Convention des Rémunérations (octobre 2022) - Valeur : 1450€ HT (1740 € TTC)

Une adhésion annuelle au Club ORAS - Valeur : 1500 € HT (1800 € TTC)

Le Pack GLOBAL ORAS : des rendez-vous tout au long de l'année pour échanger et se former entre C&B, DRH et experts de haut niveau.

Les remplacements sont admis. Pour tout renseignement contactez Aurore SALADIN au 01 47 43 15 63

OU INSCRIPTION À LA CARTE - UNIQUEMENT À LA CONVENTION DES AVANTAGES SOCIAUX 2022

FORFAIT COMPLET 2 JOURS : 1250€ HT (1500€ TTC) pauses et déjeuners compris - les 7 et 8 juin

FORFAIT 1 JOUR : 800€ HT (960€ TTC) pauses et déjeuner compris : le 7 juin ou le 8 juin

PRIX D'UN ATELIER À LA CARTE : 450€ HT (540€ TTC) sans déjeuner : Atelier A Atelier B

> BÉNÉFICIEZ-VOUS D'UN TARIF PRÉFÉRENTIEL ? APPLICABLE AU TARIF INITIAL ET NON CUMULABLE

Une réduction de 50% est accordée aux Membres du Club ORAS

Une réduction de 30% est accordée aux Membres de nos autres clubs : MGRH, IDS, CPRH, OGT ou IMVE

Une réduction de 10% est accordée aux abonnés à la Revue RH&M

Une réduction de 10% est accordée aux Membres de l'ANDRH

Coût TOTAL HT sans réduction :

Réduction de : %

Coût TOTAL HT avec réduction :

Coût TOTAL TTC (TVA 20%) :

Je joins un chèque de euros
à l'ordre de GROUPE RH&M FORMATION

Je souhaite bénéficier de la réduction de l'abonnement à la Revue
RH&M : 30 € TTC au lieu de 45 € TTC (je joins à mon inscription un
chèque de 30 euros à l'ordre de RH&M ÉDITION)

CONDITIONS

GÉNÉRALES DE VENTE

> LES TARIFS : - Les forfaits 1 jour / 2 jours comprennent les pauses et les déjeuners.

- Les réductions ne sont pas cumulables entre elles et s'appliquent exclusivement au tarif initial.

> LIEU : Paris VII* - La Maison des Polytechniciens - Métro Solférino

> CONVENTION DE FORMATION : elle vous est adressée avec votre confirmation d'inscription et la facture à réception de votre bul letin d'inscription.

> ATTESTATION DE PRÉSENCE : elle vous est adressée à l'issue de la Convention 2022 des Avantages Sociaux.

> RÉGLEMENT : toute inscription doit être réglée avant le 5 juin 2022. Dans le cas contraire, l'inscription ne sera pas prise en compte. Pour toute procédure de règlement particulière, merci de nous contacter.

> LES REMPLACEMENTS : ils sont admis et encouragés.

> ANNULATIONS : elles devront se faire par écrit, avant le 27 mai 2022 ; dans le cas contraire, elles donneront lieu à facturation dans leur totalité.

Les organisateurs se réservent le droit de reporter ou d'annuler la formation ou de modifier le contenu du programme ou le lieu de la formation si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent.

À :

Le :

Nom du signataire :

Fonction :

Cachet et signature

PUBLIC CONCERNÉ



- > Compensation & Benefits Managers
- > Directeurs Épargne Salariale/Retraite/Prévoyance
- > Directeurs des Ressources Humaines
- > Responsables Ressources Humaines, Épargne Salariale, Rémunérations et Avantages Sociaux
- > Directeurs des Relations Sociales
- > Membres des Comités de Direction
- > Responsables des Affaires Sociales, Juridique, Formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



- > **ACQUÉRIR ou RENFORCER** votre connaissance de l'ensemble des mécanismes des Avantages Sociaux (Epargne - Prévoyance - Retraite notamment)
- > **CONCEVOIR, SIMULER, VALIDER** votre politique de Rémunération Globale - votre Package
- > **FAIRE DE LA POLITIQUE D'AVANTAGES SOCIAUX** l'outil efficace de la stratégie RH, favorisant l'attraction, la mobilisation et la fidélisation des salariés
- > **MESURER et GÉRER** les effets de la jurisprudence sur les politiques de Rémunération et Avantages Sociaux

MÉTHODE DE TRAVAIL



- > **2 journées de formation** sur des aspects essentiels des RÉMUNERATIONS et AVANTAGES SOCIAUX, animées par des intervenants de haut niveau
- > L'alternance **d'exposés d'experts** et de **témoignages d'entreprises**
- > Pauses permettant un **contact opérationnel** et privilégié avec les intervenants et les participants

NOUS REMERCIONS NOS PARTENAIRES ET ÉGALEMENT



AMUNDI Catherine LEROY 01 76 33 96 97	CAPSTAN AVOCATS Romain THIESSET 01 44 95 48 00	SANTÉCLAIR Marianne BINST 01 47 61 21 30	MALAKOFF HUMANIS Laurence ONEN 01 56 03 49 41
WTW Sandra HUREL-PAGNON 01 41 43 52 11		EDENRED Aude CHABRIER 07 62 62 56 21	

Pour tout renseignement, contactez :
Aurore SALADIN
 GROUPE RH&M
 35, rue Boileau
 75016 PARIS
 Tél : 01 47 43 15 63
 Fax : 01 46 51 00 15
 email : aureore.saladin@ groupe-rhm.com

A l'initiative de :

Organisé par :

Le Groupe RH&M : société indépendante de formation
 Domaines d'interventions exclusifs : problématiques RH, Rémunération Globale, Avantages Sociaux, Management, Droit Social.
 Créateur d'événements, notamment :

- > GLOBAL RH, événement incontournable des décideurs RH réunissant plus de 1300 participants
- > Les Trophées des Binômes de l'année PDG/DRH, réunissant 700 participants
- > Les Trophées C&B, réunissant 250 participants
- > Les Trophées du DRH Entrepreneur, réunissant 250 participants
- > La Semaine Portes Ouvertes sur les RH, réunissant plus de 1000 participants